



HAL
open science

Dix ans de mise en oeuvre des documents d'objectifs Natura 2000 : analyses, bilans et perspectives

Damien Marage, Michel Delmas

► **To cite this version:**

Damien Marage, Michel Delmas. Dix ans de mise en oeuvre des documents d'objectifs Natura 2000 : analyses, bilans et perspectives. *Revue forestière française*, 2008, 60 (1), pp.25-36. 10.4267/2042/17239 . hal-01195050

HAL Id: hal-01195050

<https://hal.science/hal-01195050>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIX ANS DE MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000 : ANALYSES, BILANS ET PERSPECTIVES

DAMIEN MARAGE - MICHEL DELMAS

En France, la constitution du réseau Natura 2000 (directive Habitats 92/43 du 21 mai 1992 et directive Oiseaux 79/409 du 2 avril 1979), permettant la conservation et la pérennisation des éléments les plus remarquables de notre patrimoine naturel, est achevée depuis le 21 mars 2007. Cette issue tardive du réseau français est le reflet de plus de dix ans de blocages, de tergiversations, voire d'errements politiques (Rameau, 1997).

L'État français a choisi de mettre en place un dispositif original pour constituer ce réseau. Ce dispositif contractuel passe, pour chaque site proposé aux titres de l'une ou l'autre des directives sus-citées, par une phase de concertation initiée pendant la rédaction d'un document d'objectifs (DOCOB) et par une phase de contractualisation s'appuyant sur les propositions du DOCOB. Ce dernier est donc la pierre angulaire du dispositif de gestion des sites Natura 2000.

Réserves naturelles de France a coordonné, de 1996 à 1998, un programme LIFE Nature visant à mettre au point une méthodologie de rédaction et d'animation des DOCOB Natura 2000 (Valentin-Smith *et al.*, 1998). 36 sites pilotes représentatifs de la diversité des situations biogéographiques, des structures opératrices, avaient été sélectionnés. Depuis 1998, ces sites pilotes ont vu s'écouler un premier cycle de six ans et ont, pour certains, renouvelé leur DOCOB. Par ailleurs, Réserves naturelles de France a fait un bilan de ses actions au sein du réseau Natura 2000 (Michelot *et al.*, 2003). De nombreux opérateurs de sites ont utilisé et éprouvé la méthodologie d'élaboration des DOCOB. Au cours de cette décennie, des études techniques et scientifiques sont venues épauler et améliorer la rédaction des DOCOB : le guide d'identification et de gestion intégrée des habitats (Rameau *et al.*, 2000), les cahiers d'habitats et les cahiers d'espèces (Bensettiti *et al.*, 2001, 2002, 2004a, 2004b, 2005 ; Gaudillat et Haury, 2002). Les outils de contractualisation ont également évolué ; des contrats d'agriculture durable (CAD) succédant aux contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et, depuis 2002, des contrats Natura 2000. À cela vient s'ajouter l'implication accrue des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de Natura 2000 via les articles R. 414-8 et L. 414-2 du code de l'Environnement (loi sur le développement des territoires ruraux du 23 février 2005).

Dans ce contexte d'évolutions permanentes des outils juridiques et techniques, l'expérience des 36 sites pilotes se devait d'être mise à jour. De par leur rôle "pionnier", ces sites présentent l'intérêt majeur d'avoir éprouvé les problèmes, aujourd'hui rencontrés par la plupart des opérateurs et animateurs de sites. Au 1^{er} septembre 2006 (source MEDAD), 363 DOCOB sont opérationnels, dont 21 % réalisés par les organismes de gestion forestière, respectivement 17 % pour l'Office national des Forêts et 4 % pour les Centres régionaux de la Propriété forestière.

L'objectif est, dans un premier temps, de dresser un état des lieux de ces sites pilotes, de connaître ainsi les moyens techniques, financiers et humains mobilisés dans ce but. Dans un second temps, il s'agit de s'assurer si la pérennité des opérateurs, des actions entreprises et des financements sont des gages de réussite dans la mise en œuvre actuelle et future des DOCOB.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Représentativité des sites pilotes

Les surfaces des 36 sites se décomposent en 128 351 ha de zone de protection spéciale (ZPS - directive "Oiseaux") et 313 696 ha de zone spéciale de conservation (ZSC - directive "Habitats") ou de futures ZSC (sites d'importance communautaire) (figure 1, p. 27). Ces surfaces correspondent respectivement à 2,8 % des ZPS françaises et à 6,4 % des ZSC françaises. Dix sites sont désignés au titre des deux directives. Le tableau I (ci-dessous) témoigne de la très bonne représentativité des sites au sein du dispositif national en termes de domaine biogéographique ainsi que de structures opératrices et animatrices. Ces sites constituent donc un échantillon représentatif du réseau Natura 2000 national.

Questionnaire d'enquête

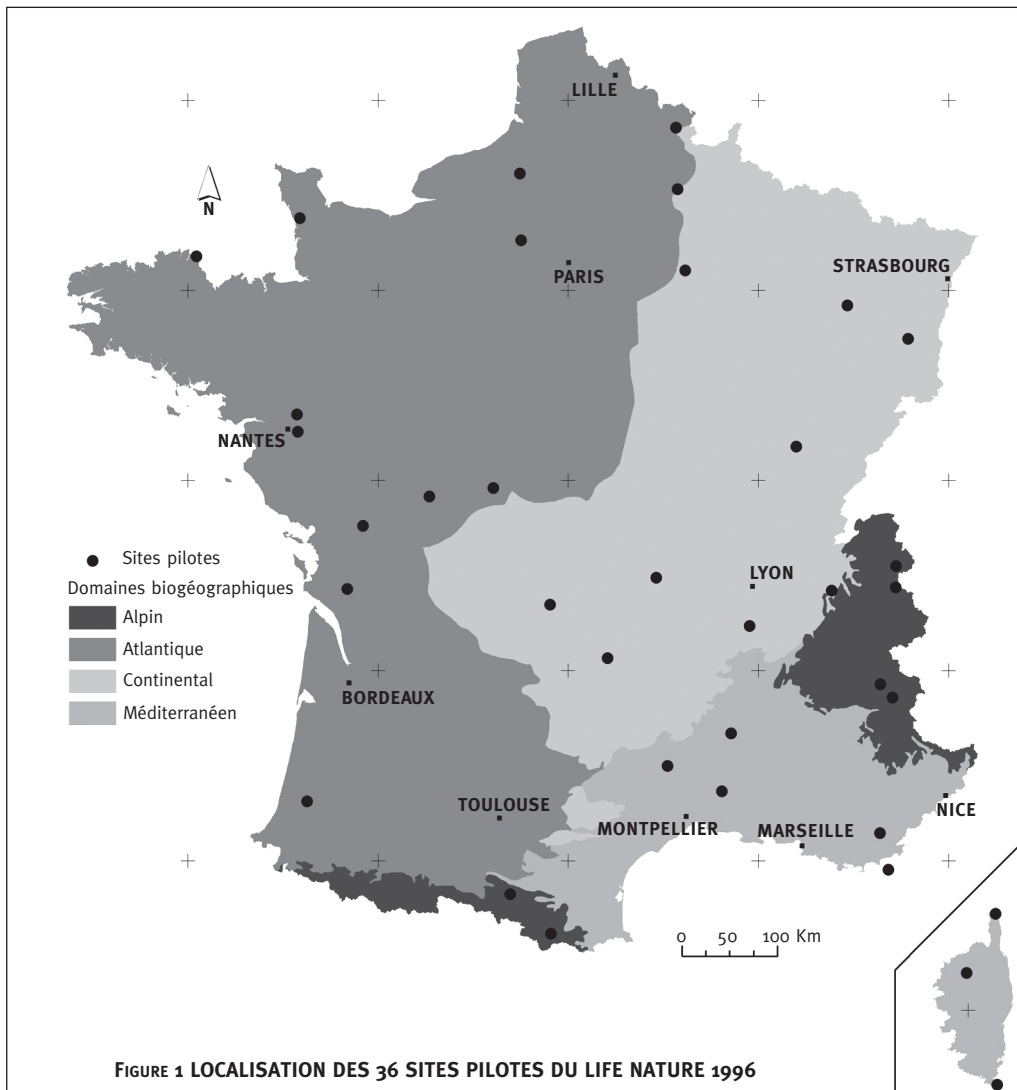
Le questionnaire d'enquête a été conçu en partenariat avec l'Atelier technique des Espaces naturels qui travaille, par ailleurs, sur une plate-forme technique destinée aux opérateurs et animateurs de sites Natura 2000.

Ce questionnaire se composait de deux parties. La première comportait 47 questions représentant 129 modalités qui se structuraient selon quatre axes, respectivement la rédaction du DOCOB, sa mise en œuvre, la communication sur Natura 2000 et enfin l'implication de l'animateur dans

TABLEAU I Représentativité des 36 sites pilotes au sein du réseau Natura 2000 français

Variables	Sites pilotes (%)	Réseau français ⁽¹⁾ (%)
• Domaine biogéographique		
Alpin	22	10
Atlantique.....	34	36
Continental.....	22	35
Méditerranéen.....	22	18
• Opérateurs		
Associations.....	53	31
Collectivités.....	22	26
Établissements publics.....	22	32
Autres.....	3	11
• Animateurs		
Associations.....	37	41
Collectivités.....	35	30
Établissements publics.....	16	23
Autres.....	12	4

(1) source MEDAD au 1^{er} septembre 2006.



le développement local. La dernière partie nécessitait de revenir au DOCOB puisqu'elle portait sur des données quantitatives en relation avec le site. Il s'agissait respectivement, de la surface du site (ha), du coût effectif de réalisation (en euros ; y compris la phase d'inventaire), le temps de réalisation (mois), du nombre total de contrats passés (tous types confondus), du nombre de contrats Natura 2000, du nombre d'habitats d'intérêt communautaire, du nombre d'habitats prioritaires (Romao, 1997), du nombre d'espèces animales et végétales inscrites à l'annexe II de la directive Habitats. Le taux de réponse global à l'enquête qualitative a été de 90 %, soit 32 des 36 sites pilotes. En revanche, ce taux n'était plus que de 61 %, toutes données confondues pour les variables quantitatives.

Concernant le dépouillement de l'enquête, le questionnaire a été retravaillé au vu des réponses fournies. Le tableau II (pp. 28-29-30) reprend ainsi 34 questions avec les pourcentages associés pour chaque modalité.

TABLEAU II Fréquence des modalités du questionnaire d'enquête des 32 sites pilotes

Renseignements généraux	Modalités	Pourcentage
Q1 Site à dominante	a. forestier b. agricole c. mixte d. milieux ouverts/zones humides e. marin	18,8 6,3 40,6 31,3 3,1
Q2 Domaine biogéographique	a. alpin b. atlantique c. continental d. méditerranéen	22,6 35,5 22,6 19,4
Q3 Approbation du DOCOB	a. approuvé b. en phase d'approbation c. non approuvé	75,0 12,5 12,5
Q4 Animateur actuel	a. association b. collectivité c. établissement public d. aucun	37,5 34,4 15,6 12,5
Rédaction du DOCOB		
Q5 Quelle a été l'approche utilisée pour la réalisation du DOCOB ?	a. géographique b. thématiques c. les deux	9,4 78,1 12,5
Q6 Quel a été le principal problème pour la cartographie des habitats ?	a. définir des limites b. mosaïque d'habitat c. échelle de représentation	15,6 56,3 28,1
Q7 L'aide scientifique, pour caractériser l'état de conservation des habitats, est-elle venue principalement de :	a. mutualisation des expériences b. prestataire de services c. organisme de recherche (Cemagref, Inra, Engref...) CSRPN/experts locaux	34,4 15,6 50,0
Q8 Temps de réalisation	a. ≤ 2 ans b. 2-3ans c. > 3 ans	43,8 18,8 37,5
Mise en œuvre et animation du DOCOB		
Q9 Votre structure est-elle l'animatrice du DOCOB que vous avez rédigé ?	a. oui b. non	80,6 19,4
Q10 Le comité de pilotage a-t-il eu un rôle :	a. conseil, appui et validation b. aucun rôle	80,6 19,4
Q11 Le comité de pilotage se réunit-il :	a. plus du tout b. < 1/an c. = 1/an d. > 1/an	19,4 12,9 51,6 16,1
Q12 Le comité de pilotage a-t-il diligenté des groupes de travail sous forme :	a. thématique b. géographique c. mixte d. aucun	53,1 6,2 6,2 34,4

Renseignements généraux	Modalités	Pourcentage
Q13 La mise en œuvre des actions décrites dans le DOCOB a-t-elle été principalement freinée par le manque de cadrage :	a. juridique b. technique c. financier d. pas de frein	19,4 19,4 48,4 12,9
Q14 Ce manque de cadrage a-t-il été plutôt :	a. bénéfique (initiative locale) b. négatif (blocage)	4,2 95,8
Q15 Les partenaires financiers se sont-ils désengagés au cours de :	a. la rédaction du DOCOB b. de l'animation du DOCOB c. jamais	6,7 16,7 76,7
Q16 Quelles ont été les sources de financements pour l'animation ?	a. programmes LIFE et/ou subventions b. propre à la structure c. mixte	48,3 6,9 44,8
Q17 L'animation du DOCOB a créé un poste à temps :	a. plein b. partiel c. aucun	24,1 41,4 34,5
Q18 Quels types de contractualisation sont en place aujourd'hui :	a. aucun b. MAE, CTE... c. CAD/Contrat N2000 d. tout type	11,1 18,5 22,2 48,1
Q19 Le type de contractualisation a-t-il principalement porté sur des investissements :	a. productifs b. non productifs c. manque à gagner	13,0 60,9 26,1
Q20 L'impossibilité de souscrire, sur une même surface, un CAD et un Contrat N2000 bloque-t-elle la mise en œuvre du DOCOB ?	a. oui b. non c. aucun	35,5 54,8 9,7
Q21 Avoir été un site pilote a-t-il permis de financer des actions que vous n'auriez pas pu mener autrement ?	a. oui b. non	40,0 60,0
Q22 Dans quelle fourchette estimez-vous que les actions du DOCOB ont été réalisées :	a. < 33 % b. < 33-66 % > c. > 66 %	33,3 59,3 7,4
Communication		
Q23 L'animateur a-t-il prioritairement mis en place des outils de communication vers :	a. le grand public/scolaire b. les acteurs	18,5 81,5
Q24 L'argumentaire développé pour communiquer sur les raisons concrètes du choix du site vers les acteurs a été axé sur :	a. la qualité/cadre de vie/santé b. la valeur patrimoniale c. développement économique d. prévention des risques	12,9 54,8 25,8 6,5
Q25 L'animateur a-t-il prioritairement mis en place des outils de communication sous la forme de :	a. site WEB b. lettre d'informations c. autres	18,5 29,6 51,9
Q26 Tenez-vous à jour un site WEB pour traiter de l'actualité générale du site ?	a. oui b. non	24,1 75,9
Q27 Avez-vous organisé des visites sur le site pour traiter des réalisations qui ont été faites ?	a. oui b. non	65,5 34,5
Q28 Pour quels moyens l'animateur et/ou l'opérateur s'est-il tenu informé des évolutions techniques ou juridiques :	a. réseau informel b. réseau structuré (séminaires, etc.) c. aucun	24,1 72,4 3,4

Renseignements généraux	Modalités	Pourcentage
Q29 Avez-vous déjà mis en place un échange avec un site non français ?	a. oui b. non	13,3 86,7
Natura 2000 et le développement territorial		
Q30 L'animateur a-t-il participé à des réunions visant à la cohérence des documents de planification du territoire entre les différents acteurs tels que :	a. gestionnaire de l'espace b. gestionnaire + urbaniste c. aménagement du territoire (service de l'urbanisme ...) d. aucun	40,7 37,0 14,8 7,4
Q31 L'animateur et/ou l'opérateur a-t-il été sollicité pour faire entrer le site dans :	a. une charte de territoire et/ou charte de l'environnement b. une charte forestière c. aucune	19,4 9,7 71,0
Q32 L'animateur a-t-il été perçu par les acteurs locaux comme un moteur dans le développement local ?	a. oui b. non	58,1 41,9
Q33 Avez-vous repéré sur votre site les opérations qui doivent faire l'objet d'une étude d'incidence ?	a. oui b. non	76,7 23,3
Q34 Avez-vous participé à des réunions avec des services déconcentrés de l'État pour identifier le type de projet qui pourrait faire l'objet d'une étude d'incidence ?	a. jamais b. > 1/an	80,0 20,0

Analyse des données

Le nombre restreint d'échantillons a nécessité d'employer des statistiques non paramétriques (Dagnelie, 1975). La médiane, la valeur minimale et maximale ont été calculées pour chaque variable quantitative. Le test de Kruskal-Wallis a été utilisé pour étudier les relations entre d'une part, le coût effectif, le temps de réalisation et le nombre total de contrats, et d'autre part, le type d'habitats majoritaires, le domaine biogéographique et le type d'opérateurs ou d'animateurs. Toutes les analyses inférentielles ont été réalisées sous S-Plus 2000 (Mathsoft, 1999).

Les résultats détaillés des tests ne sont pas publiés *in extenso*, mais nous les tenons à la disposition des lecteurs.

RÉSULTATS

Bilan socio-économique simplifié des 36 sites pilotes

Le tableau III (p. 31) montre que le temps médian de réalisation du DOCOB est égal à 24 mois. Le coût effectif médian est très supérieur à la moyenne nationale, puisqu'il est égal à 63 270 euros. Le nombre médian de contrats passés est de 3 par site (avec un maximum de 32). Deux contrats Natura 2000 sont passés en moyenne par site.

Des tests statistiques de corrélation indiquent qu'une corrélation positive entre surface et coût effectif est faible et non significative, ce qui conforte les résultats de Blanchon *et al.* (1998). Les nombres d'HIC (Habitats d'intérêt communautaire) et d'HIC prioritaires sont significativement corrélés à la surface. Ce résultat trivial est la conséquence logique liant l'augmentation de l'hétérogénéité spatiale à celui du nombre d'habitats. Le temps de réalisation n'est corrélé à aucune

TABLEAU III Bilan quantitatif simplifié des 32 sites pilotes

Variabiles	Médiane	Minimum	Maximum
Surface (ha, n = 32)	4 500	393	58 000
Coût effectif de réalisation (euros, n = 13).....	63 270 €	20 000 €	1 153 000 €
Temps de réalisation (mois, n = 18)	24	12	48
Contractualisation totale (n = 22).....	3	0	32
Contrat Natura 2000 (n = 15).....	2	0	11
Nombre d'HIC ⁽¹⁾ (n = 32).....	11	3	25
Nombre d'HIC prioritaire (n = 32)	3	0	12
Nombre d'espèces animales (Annexe II) (n = 32).....	6	0	19
Nombre d'espèces végétales (Annexe II) (n = 32)	1	0	5

(1) Habitat d'intérêt communautaire.

des variables étudiées. Le temps de réalisation n'est pas indexé sur les paramètres intrinsèques des sites (surface, nombre d'habitats...), mais plus vraisemblablement sur des paramètres d'ordre sociologiques ou socio-économiques. Le coût de réalisation est corrélé négativement au nombre de contrat Natura 2000. Ce résultat original est à prendre avec circonspection étant donné la faiblesse de l'échantillon. En revanche, que le coût de réalisation soit corrélé positivement au nombre d'espèces animales de l'annexe II de la directive Habitats indique qu'un effort financier particulier a été fait sur les populations animales.

En revanche, nous remarquons que le nombre total de contrats est corrélé positivement tant au nombre d'HIC (0,353) qu'au nombre d'HIC prioritaire (0,496) alors qu'il n'est pas corrélé aux nombres d'espèces. Ce résultat indique que les contrats (tous types confondus) touchent principalement le maintien du bon état de conservation des habitats plutôt que celui des espèces. Toutefois, des mesures peuvent être prises pour maintenir le bon état de conservation des espèces sans que cela se traduise par une contractualisation. La mise en place d'un code de bonnes pratiques suffit parfois à atteindre les objectifs assignés.

Ni le coût effectif de réalisation, ni le temps de réalisation, ni le nombre total de contrats ne dépendent des types d'habitats dominants, du domaine biogéographique et du type d'opérateur ou d'animateur.

Résultats généraux de l'enquête qualitative

Le tableau II (pp. 28-29-30) présente la ventilation des pourcentages pour chacune des modalités du questionnaire. Sur 32 DOCOB, 24 sont approuvés par arrêté préfectoral, 4 sont en cours d'approbation, il reste 4 DOCOB non approuvés. Sur les 22 DOCOB fonctionnels, 10 préparent déjà leur deuxième rédaction. Cette dernière est principalement axée selon des thématiques (78 %). Les problèmes de cartographie des habitats relèvent principalement de leur "mosaïquage" (56 %). L'aide scientifique apportée passe par des experts locaux, des organismes de recherche ou le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) dans 50 % des cas. Néanmoins, 34 % de l'aide scientifique se fait par mutualisation des expériences. Le COPIL a surtout un rôle de conseil

et de validation (80 %). Si pour 14 DOCOB, le temps de réalisation n'a pas dépassé 24 mois, 12 d'entre eux ont mis plus de 36 mois pour l'achever. Le coût moyen de réalisation est supérieur à 8 euros par hectare dans 43 % des cas. Cependant 10 des 32 sites n'ont pas documenté cette question.

Concernant la mise en œuvre, 80 % des opérateurs sont restés animateurs de leur site. La fréquence de réunion du COPIL est de l'ordre d'une fois par an (52 % des cas). À noter toutefois que le COPIL ne se réunit plus dans 6 sites (soit 19 %). La mise en œuvre des actions a été principalement freinée par le manque de moyens financiers, soit 48 % des cas. Toutefois 4 sites n'ont pas eu de problème dans la mise en œuvre de leur DOCOB. Globalement le manque de cadrage qu'il soit technique, juridique ou financier a été perçu très négativement (72 % des réponses). L'intégration des évolutions juridiques a été jugée difficile pour la plupart des opérateurs (56 %). Le type de contractualisation mis en place est le reflet de ces multiples évolutions, puisque 48 % des sites ont fait signer des contrats de type MAE, CTE, CAD ou contrat Natura 2000. Ces contrats ont principalement porté sur des investissements non productifs (60 %). Trois sites n'ont pas entamé de contractualisation, bien que 22 d'entre eux affirment qu'être site pilote leur a permis de financer des actions qu'ils n'auraient pu mener autrement. Pour suivre ces dernières, très peu de sites ont eu recours à un tableau de bord (37 %). Deux sites estiment avoir réalisé 66 % des actions, 16 sites entre 33 et 66 %, et 9 sites moins d'un tiers des actions. Ceci retentit sur l'évaluation du bon état de conservation des habitats et des espèces. En effet, 59 % des sites estiment ne pas être en mesure d'évaluer l'état de conservation des habitats, et 79 % ne pas l'être pour les espèces.

Concernant la communication, la majorité des animateurs ont privilégié un discours portant sur la valeur patrimoniale de leur territoire (55 %), que ce soit vers le grand public ou bien vers les acteurs. Peu de sites ont mis en place un site internet (18 %). En revanche, 65 % des animateurs ont organisé des sorties sur le terrain pour présenter des actions concrètes. S'ils estiment œuvrer pour l'édification d'un réseau écologique européen dans 68 % des cas, seulement 13 % ont entrepris des échanges avec d'autres sites de l'Union européenne.

À l'échelle locale, seulement 2 sites n'ont pas participé à des réunions visant à la cohérence des documents de planification du territoire. Si beaucoup d'opérateurs, d'animateurs de site participent à des réunions de cohérence, 22 n'ont pas été sollicités pour faire entrer leur site dans une charte de territoire, ou charte forestière ou charte de l'environnement. De même, s'ils ont connaissance ou s'ils ont repéré des projets liés aux études d'incidence, ils sont encore très peu (20 %) à participer à des réunions avec les services de l'État sur ce sujet. Néanmoins, l'opérateur ou l'animateur a le sentiment d'être perçu comme un moteur de développement local (58 % des cas).

DISCUSSION

Six ans après, le caractère "pilote" des sites demeure

Vingt-quatre DOCOB ont été approuvés par arrêté préfectoral, 10 sites renouvellent leur DOCOB. Le programme LIFE Nature de 1998 a été un excellent catalyseur, comme le confirment les réponses apportées aux questions sur la perception par les acteurs locaux de l'animateur d'un site. Le rôle fondamental du type d'opérateurs et du chargé de mission dans ce dispositif doit être encore une fois souligné. Rester animateur du site sur lequel on a élaboré le DOCOB est un gage de pérennité qui se concrétise en termes de contractualisation. Assurer la stabilité à long terme de la même structure opératrice est un gage de continuité du suivi technique et scientifique, mais surtout la fidélisation des interlocuteurs entraîne la confiance, ce qui en retour permet d'engager des actions. Nos résultats vont d'ailleurs dans le même sens que ceux effectués par des approches sociologiques (Fortier, 2004). La réussite de la concertation est palpable.

Le nombre de contrats signés en témoigne. Une appropriation locale est engagée. Le DOCOB est vu comme un outil de communication. Le dynamisme local a permis un appel d'air pour d'autres financements (programmes LIFE).

... mais toujours des difficultés

Malgré cette dynamique favorable, 4 DOCOB restent "orphelins". Pour trois d'entre eux, il s'agit des mêmes qui, six ans auparavant, étaient déjà dans une impasse (Blanchon *et al.*, 1998). Dans les sites où l'opérateur était un établissement public ou une association et où l'animation est actuellement menée par une collectivité, les DOCOB ont été approuvés et la dynamique de mise en œuvre a redémarré. Ceci est encourageant, dans la mesure où 29 % des sites sont encore sans DOCOB au niveau national.

Les DOCOB du domaine biogéographique méditerranéen sont souvent l'objet de nombreux blocages comme nous avons pu le constater, observations déjà notifiées par le MEDAD. Pourquoi ces blocages ? Ils sont soit de nature intrinsèque, c'est-à-dire liés à la complexité de ce territoire où le trop grand nombre d'enjeux fige toute décision, soit de nature politique et liés aux nombreuses actions de lobbying en place (pression du foncier...).

En dehors du contexte méditerranéen, quatre difficultés principales, dans la rédaction et la mise en œuvre des DOCOB, peuvent être soulignées. Concernant les sites marins, les problèmes techniques, matériels et scientifiques pour leur cartographie demeurent. Ces difficultés pourraient être en partie levées par l'utilisation de méthodes innovantes en matière de prédiction spatiale de populations et de communautés tant animales que végétales (Pereria *et al.*, 1991 ; Guisan et Zimmerman, 2000 ; Lehmann *et al.*, 2002 ; Coudun *et al.*, 2006 ; Marage et Renaux, 2007).

Un deuxième point concerne toujours la cartographie, mais dans la phase de mise en œuvre. En effet, il est nécessaire pour pouvoir contractualiser d'avoir accès à l'échelle parcellaire pour la recherche et la prise de contact avec les propriétaires. Une cartographie différenciée selon les objectifs pourrait être envisagée. Pour la rédaction des objectifs, une cartographie des habitats à grande échelle est nécessaire. Des degrés de détails sont toujours fonction des problématiques locales. Le risque est de voir se développer une gestion en "timbre poste", gestion peu compatible avec les objectifs de la directive Habitats, notamment dans des contextes très agricoles. Enfin, le manque de moyens financiers entraîne un désengagement croissant des partenaires, ce qui bloque toute mise en œuvre.

Des propositions

Pour ne pas glisser du processus de concertation-contractualisation vers un processus de contractualisation réglementaire avec le risque d'enfermer ce dispositif dans le législatif et le réglementaire, nous proposons quelques pistes qui devraient permettre au dispositif français d'aboutir.

Pour une meilleure appropriation locale, il faut une connaissance territoriale approfondie. Cela passe par une cartographie des habitats et des espèces la plus complète possible et par une mutualisation croissante des expériences. Cela nécessite de faire fonctionner un réseau. L'accompagnement de cet objectif nécessite du personnel. Cela suppose un financement croissant et planifié. Une meilleure connaissance des acteurs et des propriétaires facilitera le passage à la mise en œuvre via la contractualisation. Communiquer vers les acteurs de terrain par un discours juste sur la valeur patrimoniale entraînera alors des rétroactions positives.

Mais la contractualisation ne fait pas tout. Les propriétaires ne sont pas toujours prêts à s'engager dans des démarches lourdes. La mise en place de chartes Natura 2000, adossée aux futurs DOCOB, devra pallier cet inconvénient.

Perspectives

Compte tenu de la très bonne représentativité des sites pilotes, des extrapolations sont envisageables. Nous venons d'en donner les grandes lignes.

Toutefois, afin d'asseoir des diagnostics plus précis et des guides opérationnels aux structures opératrices et animatrices, des analyses couplées avec des approches sociologiques et économiques, issues de bases de données nationales, seront nécessaires. Une analyse sociologique portant sur le profil du chargé de mission serait des plus pertinentes, compte tenu de la montée en puissance des collectivités territoriales, voulue par la loi sur le développement des territoires ruraux.

Les perspectives à moyen et long terme portent sur deux aspects fondamentaux directement liés à la directive Habitats et la directive Oiseaux. Une fois ce réseau écologique européen achevé, les DOCOB doivent rester un élément clé dans la planification du territoire, en phase avec les autres outils de planification, tels que les schémas de dessertes nationaux, les SCOT et les PLU car les sites Natura 2000 sont inclus dans une matrice souvent fortement anthropisée et parfois soumis à une urbanisation croissante. Un premier élément de réponse vient de la directive Habitats elle-même, puisque son article 6.3 prévoit d'évaluer l'incidence des projets sur chaque site. Le contenu de cette évaluation est détaillé dans les articles L. 414-4, L. 414-5 ; R. 414-19 à R. 414-21 du code de l'Environnement. Une implication accrue des opérateurs, dans ce sens, doit être initiée et soutenue.

Le deuxième point concerne l'évaluation et la fonctionnalité du réseau. En mars 2007, le réseau Natura 2000 concerne 12 % du territoire de l'Union européenne, soit environ 24 000 sites (source Commission européenne, DG XI Environnement). Or, la diversité biologique est dynamique, ce qui exige un suivi temporel et spatial des espèces et des habitats. Le suivi de l'état de conservation à l'échelle des régions biogéographiques est harmonisé (anonyme, 2005) ainsi que sa déclinaison nationale (Combroux *et al.*, 2006). Cependant, le manque d'harmonisation des outils, nécessaire pour caractériser l'état de conservation des espèces et des populations à l'échelle locale, est patent. Comment, dans ce contexte, mener à bien une évaluation objective et raisonnée du bon état de conservation des populations d'espèces et des habitats ? Comment mesurer l'efficacité des engagements pris lors de la contractualisation ? Comment améliorer la fonctionnalité du réseau dans le contexte des changements globaux ? L'article 10 de la directive Habitats prévoit des mesures destinées à améliorer la cohérence écologique du réseau Natura 2000. Cela nécessitera de caractériser, à l'échelle des populations européennes, les flux de gènes pour les espèces visées par la directive. S'appuyer sur le réseau des 36 sites pilotes pour faire un travail de prospective, pour créer un observatoire des tendances serait alors des plus opportuns.

Damien MARAGE
UMR 1092 INRA-ENGREF LERFoB
AgroParisTech – ENGREF
14, rue Girardet – CS 14216
F-54042 NANCY CEDEX
(damien.marage@engref.agroparistech.fr)

Michel DELMAS
RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
6bis, rue de la Gouge - BP 100
F- 21803 QUETIGNY CEDEX
Adresse actuelle :
Parc naturel régional du Massif des Bauges
Maison du Parc
F-73630 LE CHATELARD
(m.delmas@pnr.bauges.fr)

Remerciements

Les résultats de cette étude ont été présentés à Strasbourg en décembre 2005 lors d'un séminaire technique portant sur l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'objectifs, organisé par Réserves naturelles de France.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Natacha Konieczka (RNF) pour la lecture du manuscrit et à Vincent Perez (UMR1092 INRA-ENGREF LERFoB) pour la production cartographique.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME. — Assessment, monitoring and reporting of conservation status – Preparing the 2001 2007 report under Article 17 of the Habitats Directive (DocHab-04-03/03 rev.3). — Bruxelles : European Commission - Directorate-general Environment Directorate B - Quality of Life, Health, Nature & Biodiversity ENV.B2 - Nature and Biodiversity, 2005. — 23 p.
- BENSETTITI (F.), BIORET (F.), ROLAND (J.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. — Paris : La Documentation française, 2004. — 399 p.
- BENSETTITI (F.), BOULLET (V.), CHAUAUDRET-LABORIE (C.), DENIAUD (J.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. — Paris : La Documentation française, 2005. — 932 p.
- BENSETTITI (F.), GAUDILLAT (V.), MALENGREAU (D.), QUERE (E.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. — Paris : La Documentation française, 2002. — 271 p.
- BENSETTITI (F.), LOGEREAU (K.), VAN ES (J.), BALMAIN (C.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. — Paris : La Documentation française, 2004. — 381 p.
- BENSETTITI (F.), RAMEAU (J.-C.), CHEVALLIER (H.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tomes 1 & 2 - Habitats forestiers. — Paris : La Documentation française, 2001. — 339 p. et 423 p.
- BLANCHON (J.-J.). — Élaboration expérimentale de plans de gestion sur des sites français du futur réseau Natura 2000. — Quétigny : Réserves naturelles de France, 1998. — 31 p.
- COMBROUX (I.), BENSETTITI (F.), DASZKIEWICZ (P.), MORET (J.). — Évaluation de l'état de conservation des Habitats et Espèces d'intérêt communautaire 2006-2007. Document 2. Guide méthodologique. — Paris : Muséum national d'Histoire naturelle - Département Écologie et Gestion de la biodiversité, UMS 2699 Inventaire et suivi de la biodiversité, 2006. — 149 p.
- COUDUN (C.), GÉGOUT (J.-C.), PIEDALLU (C.). — Nutritional factors are needed in complement to climate in predicting plant species distribution: an illustration with *Acer campestre* L. in France. — *Journal of Biogeography*, vol. 1, n° 33, 2006, pp. 1750-1763.
- DAGNELIE (P.). — Théorie et méthodes statistiques. Applications agronomiques. — Gembloux : Presses agronomiques de Gembloux, 1975. — 463 p.
- FORTIER (A.). — Quels accords autour de la production des documents d'objectifs de la directive Habitats ? — Paris : X^e Forum des Gestionnaires, 2004. — pp. 35-37.
- GAUDILLAT (V.), HAURY (J.). — “Cahiers d'habitats” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. — Paris : La Documentation française, 2002. — 457 p.
- GUISAN (A.), ZIMMERMANN (N.E.). — Predictive habitat distribution models in ecology. — *Ecological Modelling*, vol. 135, 2000, pp. 147-186.
- LEHMANN (A.), OVERTON (J.M.), AUSTIN (M.P.). — Regression models for spatial prediction: their role for biodiversity and conservation. — *Biodiversity and Conservation*, vol. 11, 2002, pp. 2085-2092.
- MARAGE (D.), RENAUX (B.). — Prédiction spatiale des aires de distribution des habitats naturels forestiers : du domaine biogéographique à la gestion des Zones Spéciales de Conservation. — Colloque Géoflore “Cartographie de la flore de la végétation et des milieux”, 10-12 mai 2007 - Velaine-en-Haye.
- MATHSOFT. — S-Plus 2000, Guide to Statistics. — Washington : MathSoft, Inc., 1999. — 638 p.

- MICHELOT (J.-L.), CHIFFAUT (A.), LAURENT (L.), EBERMEYER (S.). — La Mise en œuvre de Natura 2000, l'expérience des Réserves Naturelles. — ATEN ; Réserves naturelles de France, 2003. — 96 p.
- PEREIRA (J.M.C.), ITAMI (R.M.). — GIS-based habitat modelling using logistic multiple regression: A study of the Mt. Graham Red Squirrel. — *Photogrammetric Engineering and Remote Sensing*, vol. 57, n° 11, 1991, pp. 1475-1486.
- RAMEAU (J.-C.). — La Directive "habitats" : analyse d'un échec, réflexions pour l'avenir. — *Revue forestière française*, vol. XLIX, n° 5, 1997, pp. 399-416.
- RAMEAU (J.-C.), GAUBERVILLE (C.), DRAPIER (N.). — Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. — Paris : IDF, 2000. — 114 p.
- ROMAO (C.). — Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne. Version EUR 15. — Bruxelles : Commission européenne DG XI, 1997. — 109 p.
- VALENTIN-SMITH (G.), ESTÈVE (R.), FIERI (V.), BLANCHON (J.-J.), RAMEAU (J.-C.), MAURY (M.), PONT (B.). — Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000. — Quétigny : Réserves naturelles de France ; Atelier technique des Espaces naturels, 1998. — 144 p.

**DIX ANS DE MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000 : ANALYSES, BILANS ET PERSPECTIVES
(Résumé)**

En 1996, Réserves naturelles de France (RNF) a coordonné un programme LIFE Nature visant à mettre au point un guide méthodologique de rédaction des documents d'objectifs Natura 2000 (DOCOB) basé sur 36 sites pilotes. Une enquête nous a permis de faire un bilan des actions menées depuis dix ans sur ces 36 sites pilotes et de tirer des enseignements en matière d'élaboration et de mise en œuvre des DOCOB.

La dynamique globale des sites a été guidée par l'opérateur/animateur, dynamique très significativement corrélée au nombre total de contrats passés. La méthodologie de travail, la communication et la qualité du partenariat financier ont joué également un rôle important dans la mise en place et l'animation des différents sites. Enfin, les difficultés de mise en œuvre ont été liées aux manques d'aide scientifique et à la cartographie des habitats naturels dans certains sites. Des propositions sont faites pour guider le dispositif français Natura 2000 de concertation-contractualisation.

**TEN YEARS OF IMPLEMENTATION OF NATURA 2000 OBJECTIVES DOCUMENTS – ANALYSES, ASSESSMENTS AND OUTLOOK
(Abstract)**

In 1996, *Réserves naturelles de France* (RNF) coordinated a LIFE Nature programme aimed at developing a methodological guide for drafting Natura 2000 Objectives Documents (French acronym : DOCOB) based on 36 pilot sites. A survey was used to take stock of the action undertaken over the last ten years on those 36 pilot sites and draw the relevant conclusions as to how these DOCOBs should be designed and implemented.

The sites' overall dynamic was driven by the operator/outreach worker and is significantly correlated with the total number of contracts entered into. The work method, communication and the quality of the financial partnership contributed significantly to the sites being established and effective. The main difficulties with implementation were lack of scientific support and mapping of natural habitats in some sites. The articles offers guidance for the French Natura 2000 scheme in the areas of concertation and contracting.
